



Les collectivités sur la voie de la nouvelle économie

Rapport Annuel 2003

 **pan** canadian
GROUPE SADC COMMUNITY FUTURES GROUP
pan canadien

ALBERTA

Community Futures Network Society of Alberta
Tel/Tél: 403.529.6180

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Community Futures Development Association of British Columbia
Tel/Tél: 604.685.2332

MANITOBA

Community Futures Partners of Manitoba
Tel/Tél: 204.943.2905

NOUVEAU-BRUNSWICK

New Brunswick Association of Community Business Development Corporations
L'Association des Corporations au bénéfice du développement communautaire du Nouveau-Brunswick
Tel/Tél: 506.548.2406

TERRE-NEUVE ET LABRADOR

Newfoundland and Labrador Association of Community Business Development Corporations
L'Association des Corporations au bénéfice du développement communautaire de Terre-Neuve et Labrador
Tel/Tél 709.834.8343

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Northwest Territories Community Futures Association
Tel/Tél: 867.695.2441

NOUVELLE-ÉCOSSE

Nova Scotia Association of Community Business Development Corporations
L'Association des Corporations au bénéfice du développement communautaire de la Nouvelle-Écosse
Tel/Tél: 902.893.1487

NUNAVUT

Nunavut Community Futures Association
Tel/Tél: 867.879.1303

ONTARIO

Ontario Association of Community Futures Development Corporations
L'Association des sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Ontario
Tel/Tél: 888.633.2326

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

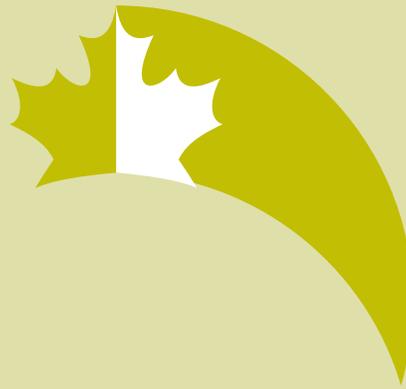
Prince Edward Island Association of Community Business Development Corporations
L' Association des Corporations au bénéfice du développement communautaire de Île-du-Prince-Édouard
Tel/Tél: 902.853.3636

QUÉBEC

Réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du Québec
Tel/Tél: 418.658.1530

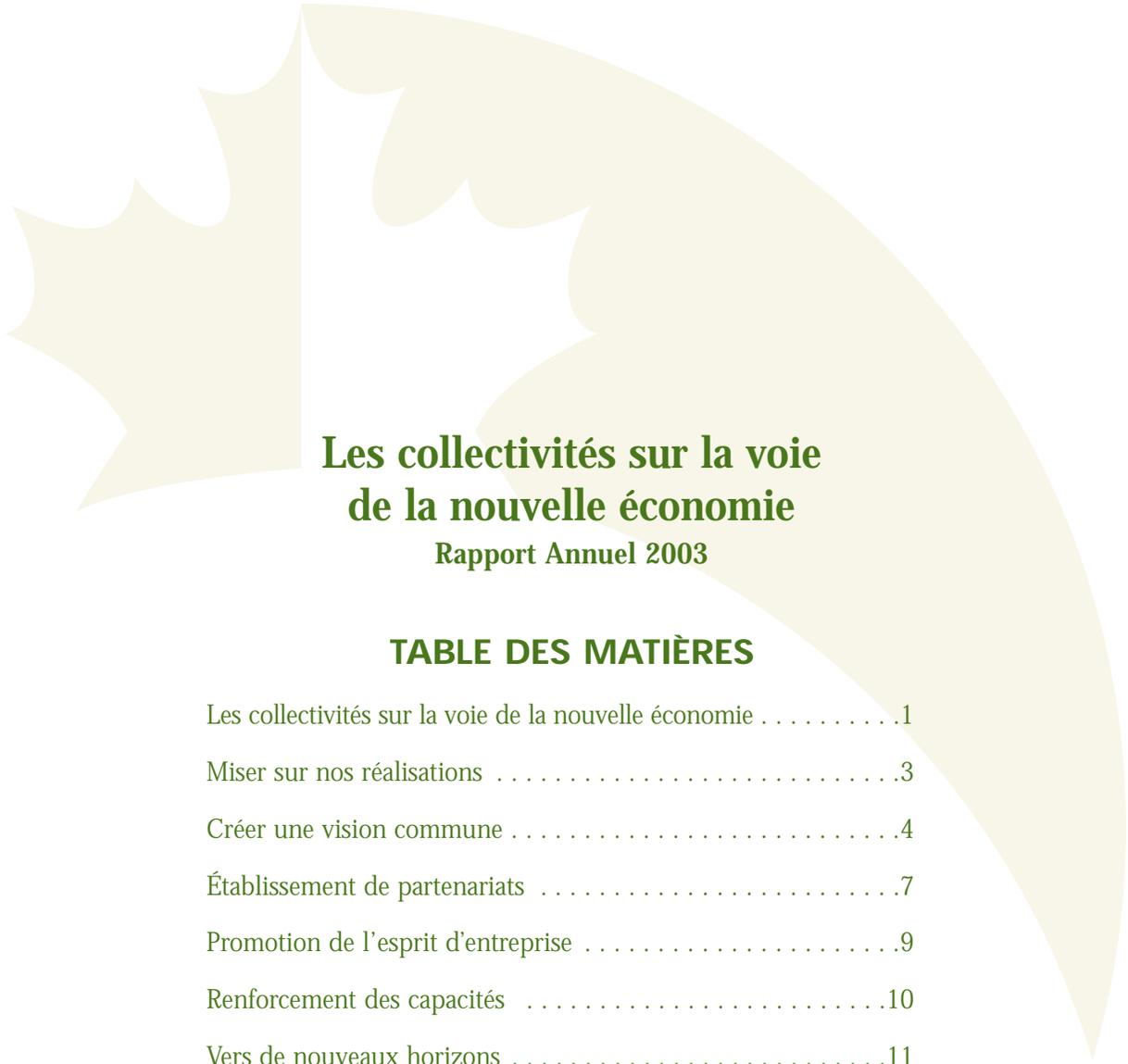
SASKATCHEWAN

Community Futures Partners of Saskatchewan
Tel/Tél: 306.260.2390



VISITEZ NOTRE SITE WEB POUR EN SAVOIR DAVANTAGE SUR LE MOUVEMENT DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS.

www.communityfutures.ca



Les collectivités sur la voie de la nouvelle économie

Rapport Annuel 2003

TABLE DES MATIÈRES

Les collectivités sur la voie de la nouvelle économie	1
Miser sur nos réalisations	3
Créer une vision commune	4
Établissement de partenariats	7
Promotion de l'esprit d'entreprise	9
Renforcement des capacités	10
Vers de nouveaux horizons	11
Promouvoir nos forces	13



En partenariat avec
le gouvernement du Canada



DES COLLECTIVITÉS CANADIENNES ENGAGÉES

Le mouvement de développement des collectivités se fonde sur la ferme conviction que la collectivité est la source de renouveau économique la plus efficace.

Les organismes de développement communautaire sont guidés par des comités locaux constitués de bénévoles passionnés, dévoués et représentatifs de leur collectivité. Leur connaissance de la collectivité, leur enthousiasme et leur engagement permettent aux SADC/CBDC de répondre plus efficacement aux besoins de la collectivité.

L'an dernier, plus de 5 400 bénévoles ont consacré des centaines de milliers d'heures au mouvement de développement des collectivités, l'aidant à créer une économie plus vigoureuse et plus durable. Ces bénévoles sont la véritable force motrice du développement économique des collectivités canadiennes.

Nous les remercions de leur temps, de leur expertise et de leur dévouement. Notre réussite est leur réussite.

Merci aussi au gouvernement du Canada pour son appui soutenu. Depuis 1985, les SADC/CBDC travaillent en partenariat avec le gouvernement fédéral pour aider leurs collectivités à renforcer les économies locales.

Grâce à ce partenariat, les collectivités partout au Canada ont accès aux outils et aux ressources nécessaires à la création d'un avenir durable. Nous les remercions de croire en l'habileté des collectivités à façonner leur propre avenir.





LES COLLECTIVITÉS SUR LA VOIE DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE

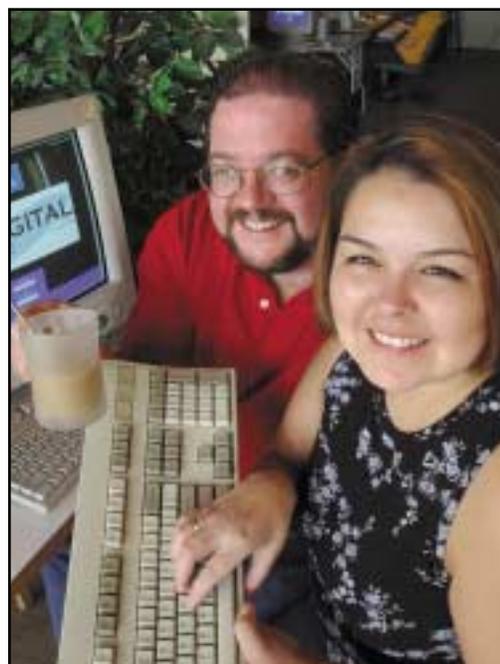
Depuis 18 ans, un groupe dynamique d'organismes axés sur le développement économique et le développement d'entreprises revivifie discrètement mais inlassablement les collectivités canadiennes. C'est le réseau d'aide au développement économique des collectivités le plus important et le mieux établi du Canada. En date de février 2004, il regroupe 268 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC), et Centres d'aide aux entreprises (CAE) de toutes les provinces et de tous les territoires. Ces sociétés œuvrent d'est à l'ouest, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve et au Labrador ainsi que du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest dans le grand nord à Pelee Island à l'extrême sud de l'Ontario.

Créé en 1985, le Programme de développement des collectivités est une initiative fédérale visant à munir les collectivités d'outils et de ressources qui leur permettront d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation à un environnement économique en évolution. La réussite du programme se fonde sur la conviction que la prise de décisions à

l'échelon local est essentielle au façonnement de l'avenir économique du Canada. Cette approche de développement local encourage les Canadiens à relever de façon créative et innovatrice les défis associés à la création d'une nouvelle économie pour le 21e siècle. Elle vise à développer des collectivités prospères et viables en aidant les gens à créer une vision pour l'avenir, en établissant de vigoureux partenariats et en créant de nouvelles possibilités d'investissement, en renforçant les capacités communautaires et en favorisant un environnement propice à l'esprit d'entreprise.

Les SADC/CBDC sont des centres à but non-lucratif indépendants guidés par un conseil d'administration bénévole local et une solide équipe de professionnels. Ils travaillent en collaboration avec divers ministères fédéraux pour assurer la continuité du Programme de développement des collectivités en milieu rural ou semi-urbain

Le Groupe pancanadien des SADC est le réseau d'aide au développement économique des collectivités le plus important et le mieux établi du Canada.





2

VISION

S'appuyant sur 18 années de réussite des SADC/CBDC en matière de développement des capacités des collectivités et de développement rural, le mouvement d'aide au développement des collectivités sera la voix reconnue du Canada rural et le témoin de l'expérience rurale auprès du gouvernement canadien. Le mouvement permet aussi à ses membres, les SADC/CBDC, de devenir les partenaires privilégiés de projets de développement économique de collectivités rurales.

MISSION

Le Groupe SADC pancanadien est un réseau qui consacre ses efforts au renforcement de ses membres.



dans tout le Canada. Dans l'Ouest du Canada, les SADC de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba travaillent avec le ministère de Diversification de l'économie de l'Ouest du Canada. En Ontario et au Québec, les SADC/CBDC font équipe avec des agences régionales sous l'égide d'Industrie Canada. Il s'agit de l'Initiative fédérale du développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) et de Développement économique Canada pour les régions du Québec. Dans l'Est du Canada, les CBDC de Terre-Neuve et du Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de L'Île-du-Prince-Édouard travaillent en collaboration avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). Quant au Nunavut et aux

Territoires du Nord-Ouest, ils sont appuyés par les agences de développement économique de leurs gouvernements respectifs.

Au fil des années, nous avons offert un grand choix de services à nos collectivités, y compris des prêts remboursables pour le développement des entreprises, un soutien

technique et des renseignements sur les petites et moyennes entreprises. Si nous avons pu offrir ces services, c'est grâce au financement de base assuré par les agences fédérales-régionales et à l'appui financier additionnel provenant de plusieurs autres sources, y compris les ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux, les sociétés d'État et le secteur privé. En plus d'axer fortement leurs efforts sur le développement des entreprises, les SADC/CBDC participent à une vaste gamme de projets de développement économique des collectivités, y compris la planification stratégique à deux niveaux, celui de la collectivité et, à une échelle plus petite et plus intime, celui des entrepreneurs et des propriétaires de petites entreprises eux-mêmes.

ASSOCIATIONS RÉGIONALES

À mesure que le Programme de développement des collectivités prenait de l'ampleur et évoluait partout au pays, les SADC/CBDC locales ont reconnu l'énorme avantage de s'associer à l'échelle provinciale pour partager l'information, mettre leurs ressources en commun et appuyer les initiatives locales et régionales. Aujourd'hui, les provinces et les territoires comptent tous des associations formelles. Nous avons aussi reconnu la force additionnelle inhérente au réseautage à une échelle régionale plus vaste, et avons formé des associations régionales dans l'Ouest et dans le Canada atlantique.

GROUPE PANCANADIEN DES SADC

Les SADC/CBDC se sont également associées à l'échelle nationale, formant le Groupe pancanadien des SADC. Représentant les associations de sociétés de développement communautaires des dix provinces et des deux territoires, ce groupe veut renforcer nos capacités à desservir les collectivités.



Créé en mai 2000, le Groupe pancanadien des SADC œuvre au nom de ses membres à sensibiliser davantage les canadiens à l'existence du Réseau de Sociétés d'aide au développement des collectivités et à ses services. Il veut aussi faciliter l'échange d'information entre les collectivités et les participants partout au Canada. Dès le départ, nous voulions être le réseau informel qui appuie les membres sans créer un autre échelon bureaucratique. Le Groupe pancanadien des SADC a une structure horizontale non hiérarchique et utilise un modèle de prise de décision par consensus qui permet aux membres bénévoles de cette table de concertation venant de partout au Canada de faire équipe pour promouvoir la diversité et favoriser le leadership partagé.



MISER SUR NOS RÉALISATIONS

Depuis ses débuts en l'an 2000, le Groupe pancanadien des SADC vise principalement à faciliter le partage de l'information parmi les régions et à aider à renforcer les capacités des SADC/CBDC à mieux desservir leurs collectivités. Les moyens suivants nous ont permis de réaliser ces objectifs:

SITE WEB PANCANADIEN

La mise sur pied d'un site Web pancanadien regroupant toutes les associations provinciales et territoriales et constituant un point d'accès central à l'information sur les activités des SADC/CBDC et les services qu'elles offrent partout au Canada.

LES MEILLEURES PRATIQUES

Création d'un site Web consacré au partage de l'information, d'idées et d'expériences par les bénévoles et praticiens du développement local.

BULLETIN DE NOUVELLES FLASH

Publication continue d'une série de bulletins dont les articles traitent de sujets qui intéressent particulièrement les SADC/CBDC.

CONFÉRENCES

L'organisation de Conférences pancanadiennes qui ont regroupé des centaines de bénévoles, de dirigeants communautaires, de praticiens du développement communautaire et de représentants gouvernementaux de partout au Canada, leur permettant de partager leurs idées et leurs expériences relatives au développement économique des collectivités.

Jusqu'à ce jour, les Conférences pancanadiennes ont eu lieu au Mont-Tremblant, Québec en 2000 et à St. John's, Terre-Neuve en 2003.

RAPPORTS ANNUELS

La production d'une série de Rapports annuels pancanadiens pour sensibiliser le public aux répercussions du réseau des SADC/CBDC sur le développement de collectivités viables et la promotion des petites et moyennes entreprises au Canada.

PARTENARIATS EN RÉSEAU

L'établissement de relations et la création de liens avec les centres de financement et autres partenaires de développement de collectivités et d'entreprises à l'échelle nationale.

L'an dernier, 267 SADC/CBDC ont investi avec succès un peu plus de 188 \$ millions dans des prêts remboursables afin d'aider des entreprises nouvelles et existantes de milliers de collectivités rurales canadiennes. Ces investissements ont aidé à créer ou à conserver plus de 21 699 emplois et à obtenir 158,3 \$ millions additionnels en fonds d'investissement empruntés à des organismes des secteurs privé et public.



CRÉER UNE VISION COMMUNE



«...le programme a eu des répercussions positives sur les entreprises, les entrepreneurs et les collectivités; il a toujours sa raison d'être; et il appuie les orientations et les priorités stratégiques à la fois du ministère de Diversification de l'économie de l'Ouest et du gouvernement fédéral.»

- Évaluation du Programme de développement des collectivités de Diversification de l'économie de l'Ouest du Canada, par Grant Thornton, avril 2003.

La réalisation d'une économie locale saine est tributaire de deux ingrédients essentiels: une vision pour l'avenir et un plan stratégique. Pour aller de l'avant, les collectivités et les organismes doivent d'abord fixer leurs objectifs, déterminer les moyens à prendre pour les réaliser et identifier les ressources disponibles. Depuis 1985, les Sociétés d'aide au développement des collectivités aident les collectivités à créer une vision commune et un plan d'avenir. Les SADC/CBDC font toute partie intégrante du processus de planification stratégique, qu'il s'agisse d'aider les nouveaux entrepreneurs à préparer leur premier plan d'affaires, de travailler avec les conseils bénévoles à la prise de décisions d'investissement judicieuses ou à rassembler un groupe représentatif de la collectivité pour élaborer des stratégies à long terme de développement de collectivités plus vigoureuses et plus viables.

Les SADC/CBDC facilitent le processus de planification des collectivités en aidant les citoyens locaux à cerner les obstacles et à explorer de nouvelles idées et de nouvelles possibilités. Une fois l'orientation stratégique définie, ils peuvent fournir les outils nécessaires à la réalisation de cette vision tels que l'accès au capital, la formation à l'entreprise, des services de conseils aux entreprises et le développement de partenariats.

En plus d'aider les collectivités à réaliser des projets de planification stratégique à

grande échelle, le Programme de développement des collectivités joue aussi un rôle prépondérant dans le développement d'un secteur des entreprises vigoureux et dynamique. Les CBDC du Canada atlantique, et les SADC/CAE du Québec et de l'Ontario aident activement les entreprises existantes et nouvelles dans le cadre d'une stratégie globale visant à répondre aux besoins uniques d'entrepreneurs de collectivités rurales et de centres régionaux. Les conseils d'administration communautaires fondent leurs décisions d'investissement sur une connaissance intime de leurs collectivités et des secteurs ayant le plus besoin de soutien.





LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Ailleurs au Canada, les SADC/CBDC ont abordé le développement économique des collectivités de façon proactive. C'est le cas à la SADC Achigan-Montcalm au Québec où, en plus des services traditionnels de soutien aux entreprises, on coordonne un projet d'insertion sociale destiné aux jeunes marginaux du territoire. Cette incursion de la SADC dans le domaine socio-communautaire est une réponse à la réalité de son milieu, aux prises avec une problématique importante de décrochage scolaire et de toxicomanie chez les jeunes. Avec comme objectif ultime de favoriser l'intégration des participants au marché de l'emploi, le projet «Chevalier des brumes» offre à la clientèle ciblée un accompagnement adapté aux problématiques qu'elle rencontre dans son cheminement pour se sortir de la marginalité.

Dans la ville de Grande Prairie, en Alberta, la SADC SMEDA (Saskatoon Mountain Economic Development Authority) facilite la planification stratégique au niveau local en offrant une formation en développement économique local et un soutien technique aux collectivités qu'elle dessert. Depuis septembre 2002, la SMEDA organise des séances de formation en développement local, ciblant les gouvernements municipaux, les bureaux de développement économique, les chambres de commerce et le milieu des affaires local. Les séances de formation se sont avérées tellement efficaces, qu'elles ont

inspiré et motivé les participants à s'engager encore plus activement dans le processus de développement économique de la collectivité. La SMEDA a également reconnu qu'il est essentiel d'aider les collectivités à réaliser des objectifs tangibles pour entretenir l'enthousiasme et l'élan engendrés par la formation au développement local. D'où l'idée de créer leur propre fonds d'initiatives en développement local pour assurer la disponibilité de capitaux de démarrage de projets communautaires locaux. Depuis le lancement du fonds en mai 2003, plusieurs projets ont été approuvés et amorcés. La participation de la SMEDA ne s'arrête toutefois pas là. L'organisme fait figure de ressource permanente pour les initiatives de développement économique communautaire et continue d'offrir aux collectivités des fonds de contrepartie pour aider à dispenser une formation au développement local.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

En Ontario, un projet en cours de la LaCloche-Manitoulin Assistance Corporation (LAMBAC) est axé sur la planification stratégique à long terme pour aider à définir une vision locale pour cette région principalement

«...un des facteurs critiques du succès du Programme de développement des collectivités est l'offre, par les SADC/CBDC, de solutions locales aux problèmes locaux, qu'il s'agisse de macro-problèmes (renforcement des capacités des collectivités) ou de micro-problèmes (services de développement des entreprises et accès au capital).» – *Évaluation du Programme de développement des collectivités en Ontario pour le compte de FedNor et d'Industrie Canada, par Performance Management Network Inc., mars 2003.*





«Le programme est un élément essentiel de la réalisation des objectifs globaux de l'agence, soit la promotion des occasions de développement économique dans le Canada atlantique et, plus précisément, la mise en œuvre des priorités stratégiques de développement économique des collectivités, d'accès au capital et d'entrepreneuriat.» – Évaluation du Programme de développement des collectivités tel que réalisé par les CBDC du Canada atlantique, par Goss Gilroy and Associates, octobre 2003.



agricole du nord-est de l'Ontario. La SADC LAMBAC a embauché un directeur de planification stratégique à plein temps pour assurer la mise en œuvre efficace du projet. Un grand nombre d'initiatives proposées à l'origine dans le cadre du processus de planification stratégique sont maintenant en bonne voie. On compte parmi celles-ci le projet coopératif de marques visant à faire connaître les produits de la région de Manitoulin. Le directeur de planification stratégique de LAMBAC a travaillé avec un comité de direction local à la mise sur pied de la Manitoulin Brand Association, à l'élaboration de lignes directrices sur l'utilisation de marques et à la conception d'un logo qui identifiera les produits uniques de Manitoulin.

COLLABORATION COMMUNAUTAIRE

En Colombie-Britannique, plusieurs collectivités du Sunshine Coast se sont associées pour créer le Sunshine Coast Community Economic Development Partnership suite à une assemblée publique côtière convoquée par la SADC de la région. L'énergie et l'enthousiasme générés par cette assemblée publique ont inspiré l'établissement d'un partenariat pour que le développement économique local soit abordé dans une perspective

de concertation régionale. Le groupe a nommé un Conseil d'administration et commandé le premier plan stratégique de développement local jamais conçu pour cette région. Ce plan comprend les réactions de plus de 1 000 résidents et dirigeants communautaires locaux recueillies par l'entremise d'enquêtes, de groupes de consultation et d'entrevues individuelles. La SADC du Sunshine Coast continue de travailler en étroite collaboration avec le partenariat de développement économique des collectivités côtières à la mise en œuvre des initiatives prévues dans le plan, y compris l'établissement d'un centre de produits de bois innovateurs, un projet de promotion d'artistes locaux et le développement d'un quai et d'un parc au bord de l'eau.

Les collectivités sont de plus en plus nombreuses à reconnaître l'importance de prendre en charge leur avenir par l'entremise d'un processus de développement économique local auquel participe un groupe représentatif de la collectivité. En s'employant à créer des économies prospères, les SADC/CBDC continuent d'offrir à leurs collectivités le soutien des affaires et l'assistance technique dont elles ont besoin pour réussir.



ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS

Il est de plus en plus reconnu qu'à elles seules les collectivités ne peuvent façonner un avenir sain et durable. Pour prospérer, elles doivent faire participer tous les dépositaires d'enjeux à la réalisation de leurs objectifs d'avenir. Sans

au gouvernement fédéral pour aider les collectivités à renforcer leurs économies locales. Grâce à ce partenariat, les collectivités partout au Canada ont accès aux outils et aux ressources essentiels à la création d'un avenir viable.



partenariats, les SADC/CBDC n'auraient pu créer une économie renouvelée et un secteur des affaires prospère. Au fil des années, les SADC/CBDC ont établi de vigoureux partenariats de collaboration. Fondés sur le partage des responsabilités, ces partenariats engendrent d'immenses avantages pour les collectivités. Ils permettent aux petites villes et aux collectivités l'accès à une plus grande réserve de ressources et à une plus vaste base de connaissances. Les partenariats ont aussi abouti à l'élargissement des réseaux, facilitant l'adoption de nouvelles idées et créant de nouvelles possibilités. Cette collaboration nous a également permis de repérer les nouveaux débouchés et d'en profiter.

Depuis ses débuts, le Programme de développement des collectivités s'est démarqué par sa capacité d'établir et de cultiver un vigoureux réseau de partenariats, et ce aux échelles locale, provinciale et nationale. Parmi les partenariats les plus puissants et les mieux établis, on compte celui qui lie les collectivités et le gouvernement fédéral par l'entremise du Programme de développement des collectivités. Depuis 1985, les SADC/CBDC se sont associées

Et les conseils d'administration locaux, sensibles aux besoins de leurs collectivités, fondent leurs décisions sur leur connaissance intime des besoins locaux.

En plus d'entretenir cette relation fondamentale avec le gouvernement fédéral, les SADC/CBDC locales forment aussi des partenariats avec d'autres centres fédéraux et provinciaux dans le but de réaliser une vaste gamme de programmes de développement d'entreprises et des affaires. Ces autres partenariats ont permis aux SADC/CBDC de fournir un soutien aux entreprises et de l'aide aux collectivités et de joindre un plus grand nombre de gens. Par exemple, les SADC/CBDC de nombreuses provinces se sont associées à Développement des ressources humaines Canada pour mettre sur pied le programme Aide au travail indépendant. Ce programme ATI, qui permet aux clients de continuer à toucher des prestations d'assurance-emploi tout en faisant démarrer leur entreprise,

«Les SADC sont qualifiées d'acteurs dynamiques qui accomplissent des tâches énormes de façon efficace. Leur travail est jugé très pertinent par 85% des répondants du milieu et leur disparition aurait un impact négatif important sur les collectivités... les SADC contribuent indéniablement à la création et au maintien d'emplois, à une dynamisation du milieu, à une certaine stabilité économique et à une croissance économique ayant un impact significatif sur les régions et les populations concernées.» — *Évaluation du Programme de développement des collectivités tel que réalisé par les SADC et CAE du Québec pour le compte de Développement économique Canada, par Cérac/Baastel, avril 2003.*





convient parfaitement au Programme de développement des collectivités. Et grâce au programme ATI, les SADC/CBDC sont en mesure de fournir à DRHC une infrastructure et un système d'exécution de programmes solides et bien établis, un groupe cadre de professionnels et des années de service dans le secteur des affaires local.

la technologie à large bande qui permettra la prestation de services Internet de grande capacité aux collectivités rurales. Dans le Nord de la Colombie-Britannique, les SADC de Nadina et de Stuart-Nechako se sont unies et, pendant deux ans, ont travaillé à l'élaboration d'un réseau de partenaires et d'un plan d'entreprise pour assurer un service à large bande à leurs collectivités. Leurs efforts ont porté fruit en octobre 2003 quand Industrie Canada a annoncé qu'elles recevraient des fonds en vertu du Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord.

Un partenariat communautaire dans le Nord du Manitoba axe aussi ses efforts sur l'amélioration de l'infrastructure de télécommunications. Churchill Community Net est le premier fournisseur d'accès Internet du Manitoba qui appartient à la collectivité. Il s'agit d'un partenariat auquel participent la SADC North Central, la collectivité de Churchill, le secteur privé et le gouvernement provincial. La SADC North Central a contribué à l'obtention de fonds dont avait besoin Churchill Community Net pour transformer le service à accès commuté qu'elle offrait à la collectivité de Churchill en un service Internet haute vitesse.



Nous sommes particulièrement fiers d'avoir mis sur pied des programmes complets de gestion de l'actif qui permettent aux SADC/CBDC de mieux répondre aux besoins de leur milieu d'affaires.

LA TECHNOLOGIE À LARGE BANDE

Dans les régions nordiques et plus éloignées des provinces, plusieurs SADC/CBDC se sont imposées en établissant des partenariats pour améliorer les infrastructures dont elles ont grand besoin, comme les services Internet. Quelques SADC/CBDC se sont associées avec Industrie Canada et Développement des ressources humaines Canada pour offrir le Programme d'accès communautaire (PAC) et l'Initiative jeunesse du PAC. Les SADC/CBDC voulaient ainsi assurer l'accès abordable à Internet à leurs collectivités par l'entremise de sites Internet accessibles au public à différents endroits, comme les écoles, les bibliothèques et les bureaux de conseils de bandes.

D'autres SADC/CBDC ont pris de l'avant en développant de vastes partenariats communautaires pour mettre en application

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Au niveau régional, les SADC/CBDC se sont réunies en associations régionales et provinciales afin de renforcer davantage leur capacité à accéder aux ressources et d'offrir des programmes à leurs collectivités. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir mis sur pied des programmes complets de gestion de l'actif qui permettent aux SADC/CBDC de mieux répondre aux besoins de leur milieu d'affaires. Bien que chacun de ces programmes soit structuré différemment en fonction des besoins précis de chaque région, dans l'ensemble ils visent le même objectif: la mise en commun des fonds d'investissement pour que les collectivités locales puissent accéder aux ressources additionnelles.



Au Canada atlantique, le fonds commun de placement est l'œuvre du partenariat que forment les 41 CBDC et l'APECA. Le Fonds d'investissement du Canada atlantique des entreprises locales (FICAEL) a vu le jour en avril 2002 pour offrir le capital d'investissement additionnel dont ont besoin les collectivités.

Après leur création en 1986, les CBDC ont chacune eu droit à des fonds d'investissement fournis par l'APECA. La demande n'a toutefois pas tardé à dépasser les ressources, d'où l'idée d'un fonds d'investissement central auquel

chaque CBDC pourrait puiser au besoin. Chaque CBDC a versé une première somme forfaitaire au Fonds, l'APECA injectant une somme équivalente. Le FICAEL a connu un tel succès que l'APECA y verse directement tous les nouveaux crédits d'investissement. Le fonds, d'une valeur de 25 \$ millions, est géré par un conseil d'administration bénévole constitué d'un représentant d'une CBDC de chaque province. Le conseil se réunit régulièrement pour étudier les demandes de capital d'investissement additionnel des CBDC.

PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Les petites entreprises sont le moteur de la nouvelle économie et le demeureront pour une période prévisible. Le Programme de développement des collectivités stimule la croissance de cette économie en fournissant un soutien et une aide inestimables à la petite entreprise par l'entremise de diverses initiatives précises: accès aux capitaux, aide à la préparation de plans d'entreprise, formation, conseils aux entrepreneurs et appui technique.

Les SADC/CBDC offrent une aide financière aux nouveaux entrepreneurs et aux petites entreprises existantes qui peuvent avoir de la difficulté à obtenir un financement d'autres sources plus traditionnelles. Le financement s'effectue sous forme de prêts remboursables d'une valeur maximale de 125 000 \$, de garanties d'emprunts ou d'investissements en actions visant le démarrage, l'expansion ou la stabilisation d'entreprises.

L'an dernier, 267 SADC/CBDC ont investi avec succès un peu plus de 188 \$ millions dans des prêts remboursables afin d'aider des entreprises nouvelles et existantes de milliers de collectivités rurales canadiennes. Ces investissements ont aidé à créer ou à conserver plus de 21 699 emplois et à obtenir 158,3 \$ millions additionnels en fonds d'investissement empruntés à des organismes des secteurs privé et public. Selon une étude récente sur les répercussions du Programme de

développement des collectivités sur l'Ouest du Canada, 22% des petites entreprises de cette région ont bénéficié de l'aide ou du soutien de leurs SADC/CBDC locales.

La gamme d'entreprises ayant reçu de l'aide est très vaste, allant des tout petits commerces à une et deux personnes aux fabricants à petite échelle en passant par les entreprises de transformation d'aliments. Dans tous les cas, les entrepreneurs que nous avons appuyés contribuent à leurs économies locales en offrant des services et des produits et en créant des emplois.

Les entreprises varient considérablement: restaurants et cafés; artistes, soudeurs et ébénistes; magasins de vêtements et ateliers de réparation de vélos; centres de jardinage et concepteurs de logiciels; pisciculteurs et producteurs de bison; studios d'enregistrement et imprimeries pour n'en nommer que quelques-unes.

RÉSEAU PANCANADIEN DES SOCIÉTÉS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS

Sommaire des prêts octroyés
1er avril 2002 - 31 mars 2003

Population desservie	12,7 million
SADC/CBDC	267
Nombre total de prêts	5 883
Valeur totale des prêts	188 053 892 \$
Effet levier	158 309 378 \$
Nombre total d'emplois	21 699



La ferme conviction que la collectivité est la source la plus efficace de renouvellement économique est au cœur du Programme de développement des collectivités.

Leurs histoires sont innombrables et inspirantes. En voici quelques-unes:

Une nouvelle entreprise de l'Île-du-Prince-Édouard qui fabrique une ligne de remorques pour l'industrie de l'asphalte embauche maintenant 12 résidents d'une région à taux de chômage élevé.

En Colombie-Britannique, un fabricant de logiciels comptant 15 employés est né de la passion d'un ancien aménagiste forestier pour la technologie 3D.

En Alberta, une compagnie de fibre de verre créée il y a quinze ans est devenue un des chefs de file de l'industrie de fabrication du fibre de verre et de douches.

À Kenora, en Ontario, trois amis ont transformé une entreprise de vente de bois d'œuvre au détail en une usine florissante de production de trousseaux de portes moustiquaires vendues dans les

grandes quincailleries partout au Canada et aux États-Unis.

Outre l'aide financière, les SADC/CBDC offrent un soutien et des conseils techniques afin d'aider à assurer la réussite à long terme et la durabilité de leurs entreprises locales.

Par exemple, la SADC de Témiscouata au Québec a collaboré avec l'industrie locale de restauration et d'accueil à la mise sur pied d'un programme de formation en planification de menus et en gestion. Plus de douze organisations ont profité de l'occasion pour apprendre comment élaborer un menu qui répond aux attentes de leurs clients. Ce programme a permis aux restaurateurs et aux autres dirigeants de services alimentaires de préparer des menus susceptibles d'attirer plus de clients et d'augmenter leurs chiffres d'affaires.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

La ferme conviction que la collectivité est la source la plus efficace de renouvellement économique est au cœur du Programme de développement des collectivités. Les SADC/CBDC sont guidées par des comités locaux constitués de bénévoles passionnés et dévoués qui

représentent leur collectivité. La connaissance intime de la collectivité, l'enthousiasme, l'engagement et la vaste gamme de compétences qu'ils apportent au mouvement de développement communautaire permettent aux SADC/CBDC de répondre plus efficacement aux besoins des collectivités.

En plus de mettre leurs compétences et leurs connaissances à la disposition du mouvement de développement communautaire, les bénévoles

acquièrent eux-mêmes une expérience inestimable qui leur permettra de participer encore plus efficacement au renouveau économique. En prenant des décisions sur l'affectation des ressources, ils participent activement au projet d'avenir de leur collectivité. Les SADC/CBDC aident aussi à renforcer les capacités en offrant des programmes et des ateliers de formation informels et des séances d'orientation aux conseils d'administration ainsi qu'une formation professionnelle au personnel. Les assemblées générales annuelles et les conférences provinciales incitent les bénévoles de tous les coins de la province à réseauter alors que les Conférences pancanadiennes créent un forum pour l'échange d'idées d'un bout à l'autre du Canada.

Dans l'Ouest canadien, les quatre associations de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba ont joint leurs efforts pour fonder le Pan West CF Network. Parmi les



projets en cours de ce réseau, on compte la mise sur pied d'un programme complet de formation des conseils d'administration (CF Board Development Program). Le programme offre au conseil une formation au commandement et à la gouvernance.

D'autres associations provinciales aident également à renforcer les capacités en instituant des programmes innovateurs tels que l'Institut de perfectionnement de Développement des collectivités (www.cfdlearn.ca), un programme de formation en ligne créé par l'Association des SADC de l'Ontario.

L'interaction de gens qui partagent leurs connaissances et leurs expériences

génère de nouvelles idées et de nouvelles approches. Le Groupe pancanadien des SADC a contribué à la promotion de l'échange d'idées et d'information à l'échelle nationale en créant un site Web pancanadien (www.communityfutures.ca). Un autre site, consacré aux meilleures pratiques, met en vedette les grands succès du programme de développement des collectivités (www.bestofcf.com). Le site des Meilleures pratiques offre des études de cas, des outils de planification d'entreprises et les principes directeurs des SADC/CBDC dans tout le pays. Ces deux sites Web facilitent l'accès à l'information sur les projets de développement des collectivités dans l'ensemble du Canada.



VERS DE NOUVEAUX HORIZONS

Depuis ses débuts, le Programme de développement des collectivités s'efforce de créer des collectivités prospères et durables qui favorisent l'esprit d'entreprise et un environnement qui offre des possibilités économiques illimitées. Aujourd'hui, cet esprit toujours vigoureux anime les collectivités canadiennes grâce à diverses initiatives conçues en fonction des besoins uniques de groupes précis - les jeunes, les femmes, les autochtones et les entrepreneurs handicapés.

JEUNES ENTREPRENEURS

Les SADC/CBDC ont depuis longtemps reconnu que les jeunes représentent l'avenir de nos collectivités. Ces chefs d'entreprises de demain sont essentiels au développement d'une collectivité durable. L'un des plus grands défis que nous devons relever est la création d'un environnement qui non seulement incitera les jeunes à ne pas quitter leurs collectivités, mais qui leur fournira aussi l'occasion d'acquérir une solide expérience des affaires.



Dans l'ensemble du Canada, les SADC/ CBDC ont institué plusieurs programmes d'encouragement et de soutien des jeunes entrepreneurs, y compris des fonds d'investissement qui leur assurent l'accès au capital sous forme de prêts remboursables et toute une gamme de programmes de formation à l'entreprise. Les jeunes entrepreneurs peuvent ainsi acquérir les compétences dont ils ont besoin pour lancer et diriger leurs propres entreprises avec succès.

FEMMES ENTREPRENEURES

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à se lancer en affaires, créant de nouvelles possibilités et de nouveaux emplois avec l'aide des SADC/CBDC canadiennes. Nous avons aidé des centaines de femmes entrepreneures à réaliser leurs objectifs, travaillant avec elles à l'élimination d'obstacles en les dotant d'outils tels que l'accès au financement, l'aide à la planification d'entreprise et la formation. Dans certains cas, les programmes des SADC/CBDC visent tout particulièrement les femmes entrepreneures, comme l'Initiative Femmes en affaires offerte par les CBDC du Canada atlantique associées à l'APECA.

ENTREPRENEURS HANDICAPÉS

Conscient des besoins spéciaux de personnes handicapées, le Programme de développement des collectivités s'emploie à faciliter la réalisation d'objectifs d'entrepreneurs handicapés, leur permettant de contribuer de façon significative à la croissance économique de leurs collectivités. Cette aide s'effectue de diverses façons : accès à des prêts remboursables, formation à l'entreprise, information et mentorat. Dans l'Ouest du Canada, la Community Futures Network Society de l'Alberta gère des services d'appoint améliorés en collaboration avec Diversification de l'économie de l'Ouest, y compris un site Web (www.aedess.com) qui offre des outils et de l'information pour venir en aide aux entrepreneurs handicapés.

DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AUTOCHTONES

Le Programme de développement des collectivités travaille aussi avec des entrepreneurs et des collectivités autochtones à l'amélioration de leurs possibilités économiques par l'entremise de programmes et de services conçus en fonction des besoins uniques des Premières Nations. Dans les régions nordiques, les SADC du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest desservent principalement les populations autochtones. Ailleurs au pays, les SADC/CBDC de même que les SADC exclusivement autochtones fournissent une assistance aux entrepreneurs autochtones sous forme de prêts remboursables, de formation et de soutien technique.





PROMOUVOIR NOS FORCES

Le Groupe pancanadien des SADC est fier du partenariat qu'il a conclu avec le gouvernement fédéral et du rôle que joue ce partenariat pour mettre un grand nombre de ressources à la disposition des collectivités, les aidant ainsi à façonner leur avenir. Nous comprenons aussi que les collectivités doivent prendre conscience de ces ressources et de ces possibilités pour en profiter le plus efficacement possible. Nous nous employons donc à mettre en valeur le Programme de développement des collectivités et ses partenariats en rapportant des histoires de réussites, en instituant des programmes de reconnaissance et de récompense, en célébrant le développement des collectivités et en organisant diverses autres activités promotionnelles.

Voilà pourquoi nous nous efforçons de faire connaître le Programme de développement des collectivités et nos partenaires aux niveaux local, régional et national par l'entremise de projets différents, dont les suivants:

Des programmes de récompenses qui célèbrent les réussites d'entreprises, les initiatives de développement économique des collectivités, les jeunes entrepreneurs, le bénévolat et les démarches novatrices, pour n'en nommer que quelques-uns.

DES JOURNÉES DC qui sensibilisent le public au mouvement de développement local et fêtent la contribution des SADC/CBDC à la prospérité économique de leurs collectivités, provinces et pays.

DES BULLETINS DE NOUVELLES qui décrivent les projets des SADC/CBDC et brossent le portrait d'entrepreneurs et de petites entreprises clientes.

DES PROGRAMMES DE RELATIONS PUBLIQUES qui mettent en valeur les histoires de réussite, diffusent des communiqués de presse et organisent des campagnes.

DES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ dans la presse, à la télévision et à la radio faisant la promotion des services des SADC/CBDC et soulignant les réalisations de la petite entreprise.

DES PROJETS DE MARQUE DISTINCTIVE pour créer un seul logo que partageront les SADC/CBDC provinciales et aider à sensibiliser davantage le public.

DES SITES WEB, des brochures et des rapports annuels qui renseignent sur les services et les réalisations des SADC/CBDC.

DES FOIRES COMMERCIALES qui mettent en vedette les petites entreprises clientes et renseignent sur les services des SADC/CBDC.



RÉSEAU PANCANADIEN DES SOCIÉTÉS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS

Sommaire des prêts octroyés | 1er avril 2002 - 31 mars 2003

PROVINCE	SADC, CBDC ET CAE	EMPLOYÉS	BÉNÉVOLES	POPULATION DESSERVIE	NOMBRE TOTAL DE PRÊTS	VALEUR TOTALE DES PRÊTS	EFFET LEVIER	NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS
ALBERTA	27	209	831	997 654	427	15 173 420 \$	9 836 654 \$	1 146
COLOMBIE-BRITANNIQUE	34	346	1 128	1 700 712	739	24 229 076 \$	31 109 542 \$	2 406
MANITOBA	16	97	768	388 007	215	4 973 184 \$	8 755 411 \$	883
SASKATCHEWAN	13	58	178	668 491	223	7 750 709 \$	14 415 234 \$	971
NOUVEAU-BRUNSWICK	10	44	123	521 450	498	16 078 775 \$	20 886 181 \$	1 346
NOUVELLE-ÉCOSSE	13	70	133	600 000	409	12 821 465 \$	9 999 963 \$	1 324
TERRE-NEUVE ET LABRADOR	15	65	129	550 000	343	11 223 692 \$	714 812 \$	640
ONTARIO	61	235	735	2 840 210	1 036	44 922 677 \$	61 516 485 \$	4 867
QUÉBEC	67	400	1 350	4 300 000	1 797	45 673 445 \$	n/a	7 498
L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	3	10	17	100 000	37	914 695 \$	631 807 \$	145
TERRITOIRES DU NORD-OUEST	7	11	30	36 900	98	2 401 580 \$	443 289 \$	312
NUNAVUT	1	4	6	14 320	61	1 891 174 \$	n/a	161
TOTAUX	267	1 549	5 428	12 717 744	5 883	188 053 892 \$	158 309 378 \$	21 699